

Québec, le 25 novembre 2003

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre le compte rendu de la période d'information et de consultation publiques concernant le projet de centrale de cogénération de Bécancour par Transcanada Energy Ltd.

Cette période d'information et de consultation publiques a pris fin le 21 novembre 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-présidente,


Claudette Journault

p.j.

Projet de centrale de cogénération de Bécancour par Transcanada Energy Ltd

Dossier : 6211-03-067

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 7 octobre au 21 novembre 2003

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de centrale de cogénération de Bécancour a pris fin le 21 novembre 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 29 septembre 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 7 octobre au 21 novembre 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Durant la période d'information et de consultation publiques, le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au BAPE le mandat de tenir une audience publique à compter du 17 novembre 2003. Conformément aux *Règles de procédures relatives aux audiences publiques* (Q-2, r. 19), un délai minimal de 30 jours s'est écoulé entre le premier jour où le dossier a été mis à la disposition du public pour fins de consultation et le début de l'audience.

Le projet

Justification et description

En réponse à l'appel d'offre A/O-2001-01 d'Hydro-Québec Distribution, TransCanada Energy Ltd propose la construction d'une centrale thermique de cogénération (électricité, vapeur) d'une puissance maximale de 547 mégawatts opérant au gaz naturel. Sur une base annuelle, la centrale générerait en électricité une puissance d'environ 4,5 térawattheures. Le site choisi occuperait une superficie d'environ 10 hectares dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. De plus, cette centrale alimenterait en vapeur, au rythme d'environ 256 tonnes à l'heure, deux industries du Parc industriel de Bécancour, soit Norsk-Hydro Canada Inc. et la Société PCI Chimie Canada.

Le projet représente un investissement d'environ 500 millions de dollars. Les travaux de construction s'échelonnent sur une période de 26 mois.

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été adressée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Trois demandes d'audience publique ont été adressées au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de consultation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque publique de Bécancour	1295, avenue Nicolas-Perrot
Municipalité de Champlain	819, rue notre-Dame
Université du Québec à Trois-Rivières Bibliothèque – Pavillon Albert-Tessier	3351, boulevard des Forges

Le site Internet

Tous les documents, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
8 et 15 octobre 2003	Le Nouvelliste	
8 et 15 octobre 3003	Le Soleil	
8 et 15 octobre 2003	La Presse	
12 et 19 octobre 2003		Le Courrier Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
7 octobre 2003 (Annonce de la période d'information et de consultation publiques)	Tous les médias électroniques et écrits provinciaux et les hebdos de la Mauricie et du Centre-du-Québec	188	Site gouvernemental, site de CNW et site du BAPE

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques.

La station radiophonique CHLN-AM, la station de télévision CFKM (TQS) de Trois-Rivières et Le Nouvelliste ont annoncé la tenue de la période d'information et de consultation publiques.

Québec, le 21 novembre 2003

Marielle Jean
Conseillère en communication, chargée de dossier